

RECONNAISSANCE ET PERTINENCE

Guy-Félix Duportail
Université de Paris 1
Panthéon-Sorbonne

Je propose aujourd'hui de relire *l'intention de signifier* analysée par Paul Grice comme une forme d'intentionnalité, au sens phénoménologique du terme, au moins par deux de ses traits formels: la visée et le remplissement. Dans ce qui suit, je supposerai par conséquent que l'acte de communication est d'essence intentionnelle.¹ Je précise, à l'endroit du lecteur phénoménologue, qu'il ne s'agit pas d'assimiler la notion d'intentionnalité en général avec le concept pratique « d'intention de faire quelque chose », mais, inversement, de considérer l'intention de signifier comme une espèce particulière d'intentionnalité. J'attends de cette lecture une meilleure compréhension de la communication humaine de sorte que tout un chacun, en tant que locuteur, pourra juger aisément de la pertinence de mon propos.

I. L'intention de signifier

Comme l'a montré Paul Grice, on peut analyser l'intention de signifier au moyen du concept de « quelqu'un voulant dire quelque chose de façon non-naturelle en énonçant une phrase ». Ainsi, dans son fameux article *Meaning* (1957), Grice soutient que, pour vouloir-dire quelque chose par une énonciation « x », un locuteur doit avoir l'intention complexe:

a) que l'énonciation de « x » par le locuteur produise une certaine réponse « y » auprès de l'auditeur (le terme de « réponse » désigne ici aussi bien des croyances que des actions).

¹ Soulignons que tenir l'intention de communiquer pour une espèce d'intentionnalité n'implique pas de tenir pour vraie la réciproque.

b) que l'auditeur reconnaisse l'intention (a) du locuteur.

c) que la reconnaissance par l'auditeur de l'intention (a) du locuteur soit la raison (ou en partie la raison) pour laquelle l'auditeur produit la réponse « y ».

L'un des traits remarquables de cette explicitation de complexe intentionnel du vouloir-dire est de montrer que l'obtention de la réponse de l'auditeur est médiatisée par la manifestation et la reconnaissance des intentions du locuteur. Pour le lecteur « continental », sa congruence avec certaines descriptions husserliennes, notamment celle de la *kundgebende funktion*, – la fonction de manifestation – des vécus dans la communication saute aux yeux. La manifestation et la reconnaissance des vécus intentionnels est la caractéristique essentielle de la communication selon Husserl. « Quand j'écoute quelqu'un, écrit-il, je le perçois précisément comme sujet parlant, je l'entends raconter, démontrer, douter, désirer, etc. *l'auditeur perçoit la manifestation* (je souligne) dans le même temps où il perçoit la personne même qui manifeste. »² L'essence de la communication est alors saisie comme connexion des personnes par le biais de la manifestation et de la saisie de leurs vécus intentionnels.

On observera toutefois que, chez Grice, l'intention de communication proprement dite est ici l'intention (b) et non pas les intentions (a) et (c) qui l'accompagnent. On peut en effet réussir à communiquer l'intention (a) et donc réaliser (b) sans que les intentions (a) et (c) soient satisfaites. Par exemple, si Pierre dit à Marie j'aime le football, Pierre a l'intention (a) de faire croire à Marie qu'il aime le football. Mais Marie peut *comprendre* l'intention de Pierre sans pour autant *croire* ce que Pierre lui dit. Bien que Marie comprenne parfaitement ce que Pierre veut lui dire, elle peut penser que Pierre ne dit pas la vérité et, dans ce cas, Marie ne produit pas la réponse visée par Pierre: c'est-à-dire la croyance à la vérité de l'assertion. Pierre aura certes été *compris* mais il n'aura pas été *entendu*.

Ainsi, alors même que l'intention (b) est réalisée, les intentions (a) et (c) peuvent ne pas l'être. L'intention générale de communication opère donc une synthèse entre trois intentions différentes dont seule l'intention (b) est *stricto sensu* une intention de communication. Mais, si les intentions (a) et (c) ne sont pas des intentions de communication, alors quelles sont-elles?

L'intention (a) qui vise à obtenir une « réponse » (une croyance ou une action de l'auditeur) peut être à mon sens explicitée, dans l'esprit du *cooperative principle* de Grice, comme une intention de coopération, au sens où le locuteur cherche à faire partager une information (faire croire quelque chose à quelqu'un) ou à faire faire un acte à son auditeur *pour atteindre un but présumé commun*. Comme l'écrit Paul Grice « Nos échanges de paroles ne

² E. Husserl, *Recherches Logiques*, traduction française, Paris, PUF, 1969, §1, p. 39.

se réduisent pas en temps normal à une suite de remarques décousues, et ne seraient pas rationnels si tel était le cas. Ils sont le résultat, jusqu'à un certain point au moins, d'efforts de coopération; et chaque participant reconnaît dans ces échanges [...] un but commun ».³

Quant à l'intention (c), que la reconnaissance de « a » soit une raison pour y répondre favorablement, elle est une intention de *motivation* de l'auditeur. En indiquant de manière ostensive qu'il souhaite coopérer avec l'auditeur, le locuteur fournit à son auditeur une bonne raison de participer à un échange communicationnel.

Toutefois, cette première explicitation, malgré son intérêt, a donné lieu à une série de critiques qui tournent autour du fait que l'intention communicative n'a pas été complètement analysée par Grice. Comme Strawson l'a montré dans *Intention and Convention*, l'intention communicative authentique doit être *entièrement ouverte* et ne doit pas être confondue avec une quelconque transmission subreptice d'informations. En effet, si nous imaginons des situations dans lesquelles sont présentes les trois conditions de Grice, nous voyons qu'il ne s'agit pas tout à fait d'une situation de communication. On peut en effet vouloir *faire savoir* quelque chose à quelqu'un, au moyen d'une mise en scène astucieuse, sans que cette personne sache explicitement que l'on a l'intention de lui faire savoir quelque chose. Pour faire croire à Marie qu'il aime le football, Pierre, par exemple, pourrait acheter en sa présence un billet pour le prochain match « Benfica-Porto », sans lui dire explicitement qu'il aime le football. *Dire* quelque chose à quelqu'un, *communiquer* au sens plein du terme, n'est donc pas du même ordre que de *faire savoir* quelque chose à quelqu'un.

Pour expliciter le caractère entièrement ouvert de l'intention de communication plusieurs solutions ont été proposées. Strawson a suggéré d'introduire une intention supplémentaire dans l'explicitation du vouloir-dire: l'intention (d) que l'on reconnaisse l'intention de communiquer (b) du locuteur, comme intention méta-communicative. Cette solution présente néanmoins l'inconvénient d'impliquer une régression à l'infini. C'est ce qu'a montré Schiffer en construisant des exemples où l'intention (d) est présente mais dissimulée, de sorte qu'il faut dans ce cas introduire une nouvelle intention (d') pour maintenir le caractère ouvert de la communication. Dans ce débat, Sperber et Wilson ont soutenu une hypothèse convaincante pour résoudre ce problème. Elle consiste à tenir l'intention communicative non pour une simple intention d'information sur l'intention de coopérer, mais comme une intention de rendre *mutuellement manifeste* cette intention.

La thèse de Sperber et Wilson dans *La pertinence*, saisit en effet l'intention de communication *stricto sensu* comme une tentative pour modifier et élargir l'environnement cognitif de l'auditeur, c'est-à-dire l'ensemble

³ P. Grice, *Logique et conversation*, *Communication*, n°30, 1979, p. 61.

des faits qu'il peut *percevoir* ou *inférer*. Cette analyse est à mon sens résolutive du problème, d'une part, parce qu'elle place le rapport au monde au centre de la communication, mais aussi parce qu'elle appréhende l'acte de communication *stricto sensu* comme un *acte d'ostension d'une intention, et pour le coup, d'une intention de manifestation*. Communiquer, reviendrait donc essentiellement à *montrer – directement ou indirectement – certaines de ses intentions*.⁴

Si nous tenons compte maintenant de ce que nous venons de voir, nous modifierons légèrement le schéma initial de Grice en disant que l'acte intentionnel de communiquer se caractérise essentiellement par la fusion de trois sous-intentions: l'intention coopérative (a) et l'intention communicative déterminée comme ostensive (b), et l'intention incitative (c). L'acte global de communication viserait donc à rendre mutuellement manifeste l'intention de coopérer du locuteur, et cette ostension motiverait l'auditeur à participer à la conversation.

Reste encore que l'on peut contester l'intention de motivation (c). L'auditeur peut en effet accepter de participer à un échange verbal en fonction de l'existence de règles sociales et non pas en raison de sa reconnaissance de l'intention (a). C'est le cas, de toute évidence, des actes directifs comme les ordres, ou encore dans toutes les communications qui s'effectuent quotidiennement au sein des entreprises ou des institutions. Cette objection fait tout simplement apparaître l'importance du *tiers* dans la relation interlocutive. Mais la triangulation de l'interlocution, n'élimine pas pour autant la dimension de la motivation. Suivre une règle, c'est encore être motivé par celle-ci. De plus, la règle en tant qu'elle possède une visée – les règles du droit visent l'ordre par exemple – peut être également considérée comme une intentionnalité sédimentée ou institutionnalisée. Le lien entre intention et convention est ici beaucoup plus facile à établir si l'on considère que l'intention est une espèce d'intentionnalité, la réciproque, comme je l'ai dit au début, n'étant pas vraie pour autant. En effet, comme l'intentionnalité dans sa visée est orientée *sur* quelque chose, et comme ce quelque chose n'est tel qu'à la condition d'être réitérable en vertu d'une forme ou d'une structure sémantique générale, l'intentionnalité, comme l'a souligné récemment B.Waldenfels, en son concept fort qui va au-delà de l'intention, suppose une structure de règle.⁵

⁴ Sperber et Wilson, *La pertinence*, Paris, Minuit, 1989, pp. 80-81.

⁵ B.Waldenfels, *Bruchlinien der Erfahrung*, Suhrkamp, Francfort, 2002, p. 25.

II. Le remplissement des actes de communication.

Ces dernières objections écartées⁶, s'il est exact comme nous le pensons que les actes de communication sont intentionnels, alors on doit pouvoir observer, conformément à l'essence des actes intentionnels, des phénomènes de remplissement de ces actes.

Rappelons que le terme de remplissement désigne une relation entre deux actes. La visée sur un mode sémantique de ce qui n'est pas là creuse un vide, une indétermination, qu'un deuxième acte doit supprimer sur un mode intuitif, par la donation en personne de l'objet visé: « Par exemple, écrit Husserl, je parle de mon encrier, et l'encrier lui-même se tient simultanément devant moi, je le vois. Le nom nomme l'objet de la perception, et le nomme au moyen de l'acte signifiant [...] »⁷

Dans l'exemple de Husserl, je *reconnais* l'encrier que je perçois en le nommant « encrier ». Le nom « encrier » se pose sur l'objet perçu comme un vêtement, et la chose épouse la forme symbolique dans une *unité* de recouvrement. Or, l'unification du nom et de la chose n'est pas le fait matériel du mot et de la chose, mais celui des vécus d'actes dans lesquels ils apparaissent. Dans la perspective de Husserl, l'unité des deux actes résulte d'une *connexion de fondation* au sens d'une relation de complétude nécessaire, fondée dans l'essence des actes. Ici, la réussite de l'acte de reconnaissance exige de façon constitutive la fusion de la signification et de la perception de façon à ce que la signification soit *remplie* au sens de *déterminée*.

La relation intention-remplissement apparaît donc comme totalement étrangère au hasard.⁸ Les intentions à vide ont toutes cette propriété d'exiger

⁶ On pourrait encore objecter comme l'a fait John Searle dans ses *Speech acts*, en référence à la distinction austiniennne entre l'illocutoire et le perlocutoire, que l'intention a de provoquer une croyance ou un acte typiquement perlocutoire et non illocutoire, de sorte que l'analyse de Grice méconnaîtrait cet aspect essentiel de la communication qu'est la compréhension de la force des actes de parole considérés alors comme les unités de base de la communication. Ma conviction sur ce point est que, s'il est vrai que la compréhension de la force illocutoire implique elle aussi des inférences interprétatives, la visée d'une réponse à laquelle nous nous attendons en fonction de la présupposition d'un principe commun du type du principe de coopération, ne saurait être confondue avec une quelconque stratégie individuelle et occulte visant à produire un effet perlocutoire.

⁷ *Sixième Recherche Logique*, §8. traduction française, p. 48.

⁸ Ajoutons que cette relation n'a rien de psychologique, elle est fondée sur la légalité de l'a priori subjectif ordonnant nos vécus actuels et inactuels, autrement dit sur une expérience de la conscience réduite. La visée de la communication est ici considérée comme fondée dans l'expérience empathique de l'autre qui appartient de plein droit au champ de l'apparaître donc au champ épistémique de la phénoménologie. Comme le souligne Husserl en 1910: « L'empathie phénoménologique est l'expérience phénoménologique d'un Je phénoménologique, qui, en elle, par principe, fait l'expérience d'un autre Je tel que lui-même » in *Problèmes Fondamentaux de la phénoménologie*, §39, Paris, PUF, Epiméthée, 1991, p. 209.

un complément « non pas pleinement déterminé – précise Husserl – mais seulement tel qu’il ressortit à une sphère délimitée par une loi ».⁹

Ainsi, pour en revenir à notre propos, à partir de cette exigence de complétude fondée dans l’acte, l’acte complexe qui doit remplir l’intention de communication elle aussi complexe peut être maintenant déduit. Le remplissement total de l’acte de communication doit nécessairement:

- (1) répondre à une motivation (c)
- (2) Saisir l’intention communicative (b)
- (3) produire la réponse attendue par l’intention coopérative (a).

Au vu de cette déduction on peut également en conclure que l’acte de communication peut connaître globalement trois principaux cas de figure: il peut être inexistant, partiel, ou total, selon que les trois sous-intentions sont en en totalité ou en partie remplies ou satisfaites.

Je puis satisfaire toutes ensemble les trois intentions ou bien seulement l’une d’entre elles. Je puis ainsi saisir seulement l’intention communicative du locuteur mais ne pas produire la réponse attendue; je puis également ne pas être du tout motivé par l’offre de coopération qui m’a été faite, et refuser globalement la communication, etc.

Quoi qu’il en soit, examinons ces trois formes de remplissement une par une.

A. La réaction à l’appel de l’autre.

Tout d’abord, qu’est-ce qui peut bien nous motiver, d’une manière générale, à répondre à la parole qui nous est adressée?

S’agissant des structures générales de la réceptivité, le moment singulier qui « excite » la conscience et qui éveille son intérêt surgit, toujours selon Husserl¹⁰, par contraste avec *un champ de pré-donation*, dans lequel sont déjà liées ensemble, sur un mode passif, des données impressives homogènes.

Pour ce qui nous occupe, le champ de la pré-donation sur fond duquel s’enlève l’acte expressif doit, par conséquent, être l’ensemble des pratiques qui ont une *parenté* avec la communication. Or, les actes analogues aux actes de communication sont, à l’évidence, les *activités d’échange* en général, les activités sociales dans lesquelles plusieurs personnes sont impliquées dans un *commerce* au sens large du terme. Ce n’est sans doute pas un hasard si Hermès était le dieu de la communication, mais aussi celui des marchands et des voleurs. Toutefois, ce qui nous *affecte* dans l’intention de communi-

⁹ *Ibidem*, p. 56. § 10.

¹⁰ *Expérience et Jugement*, § 16.

cation doit aussi se démarquer, contraster, avec les autres formes d'échange ressemblantes qui nous co-affectent. Le jeu de la ressemblance et de la dissemblance de la pré-donation des échanges peut ici être exploité de différentes manières, en jouant sur plusieurs tableaux. On imagine facilement une sorte de ruse de la communication, en tant que celle-ci peut exploiter cette co-affectation pour la détourner à son profit, et *vice versa*. On peut inciter à communiquer en interaction avec une incitation à d'autres échanges, comme l'échange marchand ou la séduction, comme c'est le cas manifestement dans ce que l'on appelle la « publicité ». Mais, en droit, ce n'est pas là le propre de ce qui nous *intéresse* dans l'acte communicationnel. Par essence, ce que l'on peut attendre d'un échange linguistique n'est pas du même ordre que ce que l'on attend par exemple d'un échange marchand ou érotique même si, au plan empirique, la pureté des échanges est bien entendu illusoire.

Donc la question est de savoir quel est l'intérêt spécifique qui sous-tend l'activité communicationnelle pure, qu'est-ce qui produit un effet de contraste, entre la conversation et les autres formes d'échanges. A mon sens, le contraste pourrait résider entre ce que nous *promet* l'activité communicationnelle et ce que nous promettent les autres échanges.

De nombreux auteurs, comme Habermas ou Cavell, ont en effet insisté sur la question des *prétentions* implicitement émises par celle ou celui qui prend la parole. Que ce soit la prétention à la sincérité, à la justesse, à la vérité, pour Habermas, la prétention à l'universalité pour Cavell, ou encore la prétention à l'information pertinente pour Sperber et Wilson. L'usage du langage en contexte suscite ainsi chez l'auditeur un certain nombre d'attentes corrélatives aux prétentions émises par le locuteur, de sorte que celles-ci motivent son *accueil* de l'intention de communication. Information, communauté du sens, situation de parole idéale anticipée, il y aurait même plusieurs avantages à participer à une conversation. Pour tout accueil de la parole d'autrui, il y aurait donc la promesse implicite d'une sorte de *valeur ajoutée spécifique*, d'un « *plus-de-jouir* » comme dirait Lacan.

A cet égard, la pluralité des valeurs proposée par les différents auteurs risque de nous faire perdre de vue l'essentiel. Si l'on s'en tient à l'analyse précédente inspirée de Paul Grice, il me semble que la première vertu de la conversation est de favoriser la reconnaissance des personnes *via* la reconnaissance de leurs intentions. Car, il existe bien une relation synthétique du type de la partie au tout, entre la manifestation d'un vécu et la personne, comme entité ontologique caractérisable par le fait de s'auto-attribuer et de se voir attribuer des vécus, de sorte que la reconnaissance d'un vécu intentionnel est *ipso facto* la reconnaissance d'une personne. La saisie d'un vécu éveille régulièrement, celle de la personne qui le ressent, et cela parce que le vécu *appartient* à la personne et lui est toujours *associé*. Comme le dit Husserl dans la *Première Recherche Logique*, « l'auditeur perçoit la manifesta-

tion dans le même sens où il perçoit la personne même qui manifeste ». ¹¹ Grâce à l'entrelacement des indices et des signes expressifs, comme le décrit la *Première Recherche Logique*, je *perçois* celui qui me parle comme sujet doutant, démontrant, désirant, etc. même si cette perception de la vie psychique d'autrui est toujours faillible, comme tout ce qui est fondé sur un indice ou un critère. Dans cette perspective, l'*insistance* du locuteur à rendre publique ses intentions, de même que, du côté de l'auditeur, la *tendance* corrélative à s'y adonner, renvoie à un même *désir de reconnaissance* consubstantiel au mode d'être des personnes comme on le sait depuis Hegel. Plus fort sera leur désir de reconnaissance, et plus forte sera l'orientation intentionnelle vers la communication, comme intention de communication chez le locuteur et désir d'accueil de cette intention chez l'auditeur.

Je n'affirme pas pour autant que la reconnaissance soit empiriquement la seule attente impliquée dans la participation à une conversation. Je dis simplement que, quand on réfléchit aux *motivations* des sujets en relation de communication, à travers toutes les situations imaginables, *se manifeste au premier plan le désir de reconnaissance comme motivation première*. Pour le dire autrement, l'attente minimale que susciterait l'activité conversationnelle, quel que soit le contexte, serait que soit prise en compte, par le truchement de sa parole, *au moins l'existence* de celui ou celle qui parle en tant que personne, c'est-à-dire en tant que sujet de *désir*.

Certes, il s'agit là d'une *micro-reconnaissance*, car la reconnaissance conversationnelle n'offre pas bien entendu une reconnaissance sociale aussi complète et durable que peut l'être la reconnaissance juridique d'un état de droit, mais les micro-reconnaissances ne sont pas pour autant dénuées d'importance pour des sujets dont la constitution originaire ressortit largement à l'usage de la parole et dont, par ailleurs, l'existence est fréquemment déniée dans le monde des échanges en vertu de la violence intrinsèque aux inégalités sociales. En ce sens, la conversation *contraste* en effet avec les autres formes d'échanges sociaux. Elle peut offrir ou refuser la reconnaissance interpersonnelle. Telle serait sa valeur ajoutée.

B. La saisie intuitive de l'intention communicative.

Avec le désir de reconnaissance, nous avons donc répondu, ou du moins tenter de répondre, à la question du remplissement de l'intention de motivation. Nous solliciterions et accepterions la communication essentiellement pour être reconnus. Reste à savoir quels sont les modes spécifiques de remplissement de l'intention de communication et de l'intention de coopération.

¹¹ *Première Recherche Logique*, §7, déjà cité, p. 39.

S'agissant de l'intention communicative, celle-ci doit être saisie par autrui. Or, pour être saisie par autrui, une intention doit être saisissable, c'est-à-dire manifeste et, comme intention de communication, ouvertement manifeste, c'est-à-dire manifestée de manière *ostensible*. A ce type de corrélation entre une intention ouverte et la saisie de sa manifestation par autrui correspond, en contexte de communication verbale, celle de l'émission de la parole et de son appréhension dans l'acte d'écouter. On peut penser de nouveau avec Husserl que la manifestation des intentions se produit ici par le biais de l'enchevêtrement des fonctions expressives et indicatives de la communication. Il y a selon ce dernier une fonction de manifestation (*kundgebende Funktion*) propre à l'expression. Les expressions linguistiques qui visent ouvertement un référent au moyen d'une signification fonctionnent selon Husserl simultanément comme indice des vécus du locuteur qui emploie ces expressions. Comme il le souligne dans la *Première Recherche Logique*: «on s'aperçoit aussitôt que toutes les expressions fonctionnent dans le discours communicatif comme indices. Pour l'auditeur, elles font fonction de signes des « pensées » de celui qui parle, c'est-à-dire des vécus psychiques donateurs de sens, ainsi que des autres vécus psychiques faisant partie de l'intention de communication ».¹²

L'expression linguistique se donne alors comme formant une unité indexicale avec les pensées du locuteur. Ainsi, la saisie de ses intentions par le biais de celle de leur manifestation indicielle est un véritable acte d'intuition qui nous autorise à dire que nous « voyons » les vécus des personnes étrangères malgré le caractère nécessairement inadéquat de notre perception des pensées d'autrui. Lorsque nous écoutons la parole d'un autre, nous « voyons », comme on dit à juste titre, ce qu'il veut dire et, tout d'abord, nous percevons qu'il dit, grâce à la fonction de manifestation des expressions linguistiques. Ce ne sont pas là de simples métaphores, mais l'expression fidèle de la *part d'intuition* que contient l'échange conversationnel et qui confère ou non sa plénitude empathique à une conversation. Ainsi, il appert que la modalité indexicale propre à l'intention de communication demeure effectivement sous le contrôle de l'intuition. Elle est éminemment remplissable. Elle peut être satisfaite ou déçue, c'est-à-dire saisie ou non dans l'intuition par celui qui écoute celui qui lui parle.

Reste que l'accès à la sphère de l'autre n'est pas le seul fait du rôle indexical des expressions, voire de l'appréhension de la vie psychique par l'expression du corps et du visage. Sur ce point l'apport de Grice est d'avoir mis en lumière l'importance de l'*interprétation* des expressions linguistiques employées en contexte pour accéder à la sphère des vécus d'autrui. Car, c'est aussi par *inférence* que j'accède aux pensées de l'autre. Certaines intentions ne sont exprimées que de manière indirecte et l'on ne peut les comprendre

¹² *Première Recherche Logique*, § 7, déjà cité, p. 38.

qu'à partir d'une déduction, comme c'est le cas pour l'usage figuré du langage où les maximes de Grice sont, comme on sait, indispensables à leur intelligence. Par exemple, dans le *Cid* de Corneille, quand Chimène dit à Rodrigue « *Va, je ne te hais point* », elle viole la maxime de quantité qui stipule qu'il faut donner autant d'informations que nécessaire au déroulement de la conversation, sa réplique est manifestement sous-informative. Pour comprendre ce que veut dire Chimène, il nous faut alors produire une *inférence* qui prend en compte le contexte et son respect présumé des principes conversationnels. A partir de ces deux prémisses nous inférons qu'il s'agit là d'une véritable déclaration d'amour à l'intention de Rodrigue. Dans cette perspective, le remplissement ou saisie de l'intention communicative d'autrui a lieu par la médiation de l'*interprétation* logico-pragmatique de l'énoncé.

Le remplissement de l'intention communicative connaît donc plusieurs modalités, indexicale ou interprétative selon que cette intention est elle-même immédiate ou médiata. Nous retrouvons d'ailleurs ici, par un autre chemin, la proposition de Husserl selon laquelle *tout intention médiata requiert un remplissement médiat*.¹³ L'inférence pragmatique est effectivement un tel remplissement médiat de l'intention communicative, alors que la saisie de la manifestation directe ou indexicale constitue, elle, un remplissement immédiat.

C. La satisfaction de l'intention coopérative.

Enfin, la satisfaction de l'intention d'obtenir une réponse de la part de l'auditeur est obtenue quand celui-ci produit la réponse visée par le locuteur et pas une autre. Comme l'écrit Paul Grice dans *Logic and Conversation* avec beaucoup de sens du concret: « Je compte sur une aide de mon associé ajustée aux besoins immédiats de chaque stade de la transaction; si je mélange des ingrédients pour faire un gâteau, je ne m'attends pas qu'on me tende un bon livre, ni même une pelle à tarte ». ¹⁴ Mais le terme de « réponse » recouvre ici une grande diversité de phénomènes. Une assertion est satisfaite quand la croyance en sa vérité est partagée par les interlocuteurs, mais un ordre ou une promesse connaissent des modes de remplissement différents. L'ordre est satisfait quand il est exécuté, la promesse quand elle est tenue. Pour ces deux derniers cas, il s'agit de la production d'un acte approprié à la visée initiale de l'acte de discours et non d'une croyance liée à la vérité d'un énoncé. On constate donc une hétérogénéité apparente dans les modes de remplissement de l'intention coopérative, et cela nous incite naturellement à nous demander si l'extension de la notion de remplissement à la

¹³ *Sixième Recherche Logique*, §18, trad. Fra. p. 92.

¹⁴ H. P. Grice, *Logic and Conversation*, trad. F. Berthet et M. Bozon, in *Communications* n°30, 1979, p. 62.

totalité des types d'actes de discours n'est pas un abus de langage de notre part. Est-il sensé de parler de « remplissement » pour des actes de discours autres que l'assertion ?

En fait, nous retrouvons ici un problème très ancien, soulevé par Aristote dans le *De interpretatione*¹⁵, et depuis longtemps discuté. Pour Aristote, comme on le sait, seul le discours apophantique (la proposition proprement dite) pouvait être dite vrai ou faux et donc, en un sens, remplissable; ce qui excluait de toute évaluation aléthique les actes d'un autre type, comme la prière par exemple.

En fait, comme nous venons de le voir, l'expression ne vise pas seulement sur un mode intentionnel un objet mais, aussi, en tant qu'elle fonctionne comme indice, une connexion avec autrui. L'accueil de l'intention de communication est en effet le degré zéro de la coopération qui, ultérieurement, se poursuit à travers la donation d'une réponse appropriée ou bien s'interrompt par le refus de cette donation. La vie intentionnelle n'est plus ici orientée sur un objet, mais par le truchement de la manifestation et de la saisie des vécus, vers l'*association des personnes*. L'intentionnalité sous-jacente n'est dans ce cas ni objectivante, ni impressionnelle ou hylétique, elle est proprement *empathique*. D'autres textes du corpus husserlien, ceux du *Nachlass* consacrés à l'intersubjectivité, corroborent amplement cette description, quand il s'agit d'appréhender l'union entre les personnes. Le rôle constitutif de la communication est alors clairement reconnu: « cette relation par la parole – écrit Husserl en 1932 – est la forme fondamentale de l'union de communication en général, elle est la forme originaire d'un recouvrement (*Deckung*) particulier entre moi et l'autre, et en général entre n'importe qui et quelqu'un qui est un autre pour lui ».¹⁶

En sens, l'« être-en-recouvrement » (*Das in Deckung sein*) entre Je et Tu n'est autre qu'une relation d'adéquation entre les personnes obtenue par la médiation de leurs actes:

« l'essentiel – poursuit Husserl dans le même texte – est que, par la réalisation de certains actes et tout d'abord des actes de communication, j'entre en quasi-recouvrement avec l'autre « moi », et que lui, en tant que « moi » en fonction et en éveil, en accomplissant des actes appropriés, se recouvre avec le mien »¹⁷

Comme il est aisé de le comprendre, l'adéquation entre les personnes est dépendante de la relation de pertinence entre les actes qui manifestent leurs vécus, c'est-à-dire principalement de la pertinence de leurs actes de communication. La *pertinence* est alors la propriété pour un acte de consti-

¹⁵ Aristote, *De interpretatione*, 4, 17a, trad. Tricot, Vrin, Paris.

¹⁶ *Husserliana*, tome XV, texte n°29, p. 475.

¹⁷ *Ibidem*, p. 476.

tuer une unité avec un autre acte incomplet auquel il succède, très exactement comme une réponse peut le faire par rapport à une question et constituer avec elle une seule unité de sens (une assertion commune). D'une façon générale on dira à ce niveau d'analyse que l'acte de remplissement est celui qui, selon des modalités différentes, répond avec pertinence à l'intention coopérative du locuteur, et conditionne de ce fait favorablement l'entente entre les personnes. La diversité des manières de répondre et de demander des réponses, n'entame pas leur propriété commune pour les uns d'être *inducteurs de réponse* pertinente et, pour les autres, d'être ou de ne pas être, des réponses pertinentes, si bien que la pluralité des espèces d'actes (assertif, directif, promissif, etc.) pas plus que la diversité de leur contenu propositionnel, ne modifie en rien leur appartenance commune au genre supérieur des actes de communication.

Quant au rapport des actes de communication à la vérité on observera que la satisfaction de l'intention de coopération forme une relation d'adéquation rationnelle entre les personnes, au même titre que le jugement vrai institue une adéquation entre le langage et les choses. L'adéquation entre Toi et Moi apparaît comme la norme rationnelle du discours en contexte. Le remplissement de l'intention coopérative possède en effet le caractère d'une vérification confirmante où l'objet visé par l'intention peut recevoir les prédicats « être » ou « non-être » dans une vue originellement donatrice. L'« objet » visé c'est ici l'existence d'un « nous » communautaire, d'une *association* des personnes fondée sur une coopération effective. Cette existence d'un « nous » doit être présumée par chaque locuteur eu égard à la possibilité de la communication. faute de quoi l'acte communicationnel serait un acte désespéré. Toutefois, du fait de son caractère seulement *présumé*, cette existence doit également être confirmée au cours de la transaction. Il est exact que nous nous assurons en permanence, non seulement de la réalité du contact avec notre interlocuteur, mais aussi de l'effectivité de l'appréhension mutuelle des vécus sur laquelle est fondée la circulation du sens.

Or cette confirmation n'est autre que la saisie de la pertinence des actes. C'est en effet l'intégration des actes individuels dans une totalité commune qui nous motive à croire, ou à ne pas croire, par la compréhension et la coopération dont la conversation *fait preuve*, à la construction effective d'une association interpersonnelle. Que la pertinence soit de la sorte la forme d'*expérience* spécifique de l'*existence* du nouage d'une relation interpersonnelle, c'est ce qu'exhibe depuis des siècles le mythe biblique de la confusion des langues. Rachi, surnommé le prince des commentateurs de la Bible, nous le révèle quand il interprète le texte de la genèse (XI,7): « confondons leur langage de sorte que l'un n'entende pas le langage de l'autre », comme une impertinence qui entraîne inéluctablement la violence: « l'un demandera une brique, l'autre lui apportera du mortier. Il se dressera et le frappera à la tête

». L'entente et la mésentente sont donc parfaitement *perceptible* dans l'usage quotidien que nous faisons du langage. La synthèse de pertinence est l'indice d'une connexion interpersonnelle réussie et sa déception la marque d'une rupture du lien social. Ainsi, nous savons maintenant que le remplissement de l'intention coopérative prend la forme de la donation *en acte* de cette coopération elle-même.

En outre, s'il est vrai que l'évidence peut être caractérisée comme conscience de l'auto-présentation d'une chose ou d'un état de choses, d'une généralité, d'une valeur, je dirais que le remplissement de l'intention de coopération est un mode *pratique* de l'évidence. La saisie de la pertinence d'un acte de parole est conscience de l'existence d'un lien entre les personnes. On comprendra dès lors la pertinence comme une vérité d'action («la bonne réponse») dépendante du contexte des agents qui en déterminent les coordonnées depuis leur « ici » absolu. Une promesse, une question, un ordre, une déclaration peuvent être tous évidents et donc vrai dans une transaction, c'est-à-dire *pertinents*. Telle est la façon dont, me semble-t-il, on peut résoudre aujourd'hui le problème d'Aristote.

Enfin, si la pertinence n'est certes pas le corrélat d'un voir apodictique, il n'en demeure pas moins qu'elle apparaît comme la particularisation de la tendance de la conscience à la raison dans la région « communication » et, qu'à ce titre, elle est le *critère de la rationalité de notre usage du langage*. En ce sens nous rejoignons ici une autre thèse de Paul Grice, celle selon laquelle c'est *avec raison* qui nous suivons les principes et les règles de la conversation où figure en bonne place la maxime de pertinence.

Si nous réunissons maintenant les trois formes de remplissement que nous venons d'analyser corrélativement aux trois sous-intentions constitutives de l'intention générale de communication, nous voyons que celle-ci présente ceci de remarquable qu'elle peut satisfaire le désir de reconnaissance des personnes par le biais de la saisie de leur intention, dans la visée d'une association interpersonnelle. La déception, bien entendu, fait pleinement partie du jeu et demeure toujours présente au rendez-vous de nos conversations comme une possibilité irréductible.

La conséquence majeure de cette analyse est que le remplissement de l'intention de communication ne concernerait pas tant le désir de connaissance des êtres humains, que *leur désir de re-connaissance, ou pour le moins, elle nous incite à penser que connaissance et reconnaissance sont indissociables dans l'activité communicationnelle*.

C'est cet enjeu présent au cœur de la communication, dans ses aventures et avatars, que je voudrais souligner pour terminer, en disant quelques mots sur la converse de la pertinence, à savoir l'impertinence.

III. Impertinences en tous genres.

Supposons par exemple, la micro-conversation téléphonique suivante, dans laquelle le locuteur A demande à l'auditeur B :

« Quel temps fait-il à Paris ? »

et B lui répond :

« Chère amie, avez vous fini de nettoyer la cuisine ? »

Ce dernier énoncé représente de la part de « B » une violation manifeste du principe de coopération qui, du point de vue de la relation, stipule que l'on doit être pertinent dans notre commerce conversationnel. Dans ce contexte, la seule possibilité pour l'auditeur-interprète de réconcilier le respect supposé du principe avec la réponse effective de « B » consistera, du point de vue de « A », à produire l'inférence selon laquelle « B » a voulu lui communiquer de manière indirecte quelque chose d'autre que la réponse incongrue « chère amie, avez vous fini de nettoyer la cuisine ? » qui ne peut absolument pas être conciliée avec le respect présumé de la maxime de pertinence. Manifestement, ce dernier énoncé ne correspond à rien, tant au plan de la force qu'à celui du sens de ce qui était visé par la question initiale. Pour comprendre le sens intentionné par l'allocutaire « B », et saisir la valeur pragmatique de l'énonciation qu'il accomplit implicitement, il faut produire l'hypothèse supplémentaire selon laquelle l'énoncé « Mêlez-vous de ce qui vous regarde », ou quelque chose d'équivalent, est le signifié implicite de la question terminale et impertinente de « B », dont la valeur pragmatique est celle d'un *refus* de fournir une véritable réponse. Aux yeux de « A », l'excommunication est la seule conclusion compatible avec le fait de communiquer avec lui ! Tel un *double-bind* lié à la forme même du discours, l'acte de parole impertinent a donc ceci de remarquable qu'il utilise les principes pragmatiques de l'interprétation pour signifier à son destinataire le refus de communiquer avec lui. Il s'agit ici d' « impliciter » une pensée au moyen du dire, mais *sans la dire*.

Aussi, on voit apparaître une *impertinence ex-communicative* comme forme d'impertinence volontaire déguisée en apparence de communication. Le terme d'excommunication exprime bien en effet ce dont il est question dans cette micro-conversation, à savoir la manifestation de la volonté délibérée de ne pas nouer de relation avec une personne et de la maintenir hors du cercle des gens dignes d'être reconnus comme interlocuteurs, et, finalement, d'être reconnus tout court. L'impertinence ex-communicative démontre ainsi, par l'absurde, le rôle constitutif de la reconnaissance pour toute association entre des personnes : cela qui fait nœud – l'acte de parole et son interprétation – est aussi cela qui dénoue le lien social.

En outre, la raison du camouflage hypocrite de l'excommunication en apparence de communication, son caractère implicite, non dit, tient probablement en ceci que la volonté d'exclure ne peut être manifestée ouvertement dans les contextes où l'éthicité des mœurs est conforme aux droits de la personne. La condition de l'annulation symbolique explicite des personnes serait en effet que leurs droits ne soient plus en vigueur dans la société. C'est seulement dans un contexte de dégradation voire d'abolition du droit et de la morale qu'il n'est plus nécessaire, pour l'ex-communicateur, de dissimuler sous le voile pudique d'une pseudo-communication ses intentions réelles. Celui ou celle qui, dans un contexte de non-droit, possède une position de puissance éminente peut en effet se permettre de dire explicitement à ses « interlocuteurs » que leur parole n'a pas plus de valeur à ses yeux qu'un peu de *buée légère* sur une vitre, et qu'il est libre d'utiliser unilatéralement le langage, comme n'importe quel autre instrument de domination sociale.

Une seconde forme d'impertinence, totalement différente et même carrément opposée à celle que nous venons d'examiner, est également digne d'être analysée pour saisir le lien entre pertinence et reconnaissance des personnes.

Supposons en effet cette fois-ci une situation du genre de celle décrite par Nathalie Sarraute dans *l'Usage de la parole*, lorsque, par exemple, « dans une toute amicale et paisible conversation entre deux personnes qui sont dans des rapports de parfaite égalité soudain « mon petit » surgit ». « Celui à qui il est envoyé, poursuit N.Sarraute, en reçoit comme une légère décharge (...) ou, si l'on ne craint pas de se servir d'une encore plus banale comparaison, il éprouve une sensation semblable à celle qu'on a quand on touche une ortie ou quand on frôle du doigt le bord poilu d'une feuille de cactus ». Cet auditeur humilié est surtout décrit par Sarraute comme un être médusé ou paralysé :

« Il ne peut plus bouger, écrit-elle, il est comme ligoté (...) c'est, qui de nous ne l'a éprouvé, qu'il est pris dans le fil de la conversation ou plutôt que ce fil autour de lui s'enroule, le tient enfermé ».¹⁸

L'auditeur est ici face à un dilemme. Il est prisonnier d'un *vel* aliénant : *ou bien* il continue de respecter les maximes conversationnelles, mais, alors, la conversation s'effectue au prix de la négation de sa personne, *ou bien* il ne cède pas sur son désir d'être reconnu, mais alors il doit transgresser une ou plusieurs maximes conversationnelles, devenir impertinent à son tour, et couper le fil logique de la conversation. Il peut, par exemple, répondre à son interlocuteur, et lui dire à son tour, en écho : « oui, c'est cela même mon petit ».

¹⁸ Nathalie Sarraute, *L'usage de la parole*, Paris, Gallimard, p. 108.

Ainsi, si le locuteur opte pour la première branche de l'alternative, la mise en commun du sens est factice, comme dans le cas du consensus pathologiquement extorqué dont parlait Kant; en revanche, s'il opte pour la seconde branche de l'alternative, il coupe le fil du discours et donc rompt l'association des personnes. Dans les deux cas de figure, il y a une perte qui divise le sujet parlant.

Toutefois, on remarquera que cette dernière forme d'impertinence, comme impertinence émancipatoire, n'est pas du tout de même nature que l'impertinence ex-communicative. L'impertinence qui succède à la méconnaissance première et volontaire d'une personne est une négation *de la* négation, une *Entfremdung der Entfremdung*, une aliénation de l'aliénation, comme eût dit Bertold Brecht. Elle rend visible sur la scène du discours l'humiliation qu'on voulait dissimuler et faire passer pour naturelle. Ou encore, avec Fernando Pessoa dans la *Chronique de la vie qui passe*, on peut penser que le contradictoire, la dissonance polyphonique, le paradoxe, constituent une « thérapeutique de libération » pour le locuteur aliéné. Dans les contextes de déni des personnes, tout se passe comme si la maxime de pertinence, coupée de sa motivation première, à savoir la reconnaissance, perdait de ce fait toute légitimité et entraînait une crise du sens de la communication. *C'est alors la transgression de la règle conversationnelle qui devient rationnelle, et non plus son respect.* Car, loin de s'opposer à la pertinence et à la rationalité discursive qu'incarne le principe de coopération, l'impertinence émancipatoire constitue une sorte d'exhaustion dialectique du principe de coopération. Elle est une forme d'impertinence para-communicative, et non pas ex-communicative, qui vise la restauration des conditions d'une communication authentique.

Conclusion

Pour conclure, nous dirons que nous avons défendu une conception intentionnaliste de la communication. Divisée en trois sous-intentions qui fusionnent à des degrés divers, l'intention de communication viserait essentiellement la coopération entre les personnes au moyen de la manifestation ostensive de certaines de leurs intentions, sur le fondement du puissant désir de reconnaissance propre aux personnes.

Cette analyse s'oppose au modèle de la *communication comme transmission d'informations* et se trouve en affinité profonde avec le modèle de la *communication comme participation à une œuvre commune* que développa naguère l'école de Palo Alto ou encore avec l'idée de l'anticipation d'une vie plus juste dans et par l'usage argumentatif du langage, comme le pensent Habermas et ses disciples. Comme toute visée, la visée communicationnelle peut être naturellement, remplie ou déçue. La déception la plus grave, étant

selon nous, le déni conversationnel des personnes, ou micro excommunication, qui ouvre une *crise du sens* de la communication.

Abstract

It is question in this text of analyzing the intention to mean something to somebody in the light of the husserlian concept of intentionality. The communication is described there as aiming at the cooperation between the persons by means of ostensive appearance of some of their intentions, on the foundation of the desire of recognition. The constituent role of the communication for any community is put in it in evidence.
